

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

— DÉCEMBRE 2020 —



LE MOT DU MAIRE

Les temps difficiles que nous traversons, liés à la pandémie et au deuxième confinement, ne nous ont pas donné l'occasion, à moi-même ainsi qu'à l'équipe municipale, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales.

Sachez qu'après avoir consacré les premières semaines à régulariser ou à réviser les dossiers laissés en l'état par nos prédécesseurs, nous avons commencé à mettre en œuvre le programme pour lequel nous nous sommes engagés.

Ainsi, des équipes de travail ont été constituées pour la via Boisceyrat, le Ceyrat Park, l'entrée sud de la ville avec le projet de démolition des immeubles dangereux à Saint-Martin et la réhabilitation de l'espace, ainsi que l'entrée Est de Montrognon.

Fin décembre, des participations financières seront sollicitées auprès du Département et de la Région (qui nous a confirmé n'avoir jamais été démarchée durant le précédent mandat), afin de promouvoir nos réalisations dans le respect des engagements budgétaires que nous avons pris. Vous serez bien évidemment informés de l'état d'avancement des projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Anne-Marie PICARD

Vidéo-protection

Le déploiement continue

23 caméras opérationnelles fin décembre sur le territoire de la commune pour dissuasion et aide aux enquêtes par analyse d'images.

Coût total de l'opération : 190 000 € HT.



Travaux de voirie

Avec l'avenue Jean Baptiste Marrou et la réfection des réseaux dans le cœur du bourg de Boisséjour, la patience des habitants a été mise à rude épreuve durant plus d'une année. Ces travaux sont aujourd'hui en voie d'achèvement.

Sur l'avenue JB Marrou on pourra toutefois regretter que la précipitation avec laquelle ils ont été engagés, après trop d'années d'attente, n'ait pas permis de réfléchir à l'emplacement de places de parking ainsi qu'à l'enfouissement des réseaux. Un inconvénient d'autant plus pénalisant qu'une telle opération aurait été largement subventionnable (50 % selon les informations obtenues du SIEG).

La réfection des trottoirs de la ZAC de Journiat et du chemin du Roc de Journiat nous a conduits à une réflexion - en cours - sur la régulation de la circulation dans cette zone. Les travaux d'eau et d'assainissement

du cœur de Boisséjour nous ont amenés à la réfection des enrobés. Une occasion idéale pour mettre en œuvre notre programme et entamer ainsi l'embellissement des

bourgs. Pour un coût de 90 000 € et pour casser la monotonie du noir, le goudron des caniveaux centraux sera remplacé par un revêtement granité.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE RADARS PÉDAGOGIQUES



Vous signalez des vitesses excessives dans votre rue avec danger potentiel ou avéré.

Notre démarche en relation avec la Police Municipale :

- Mise en place pendant au moins un mois d'un radar pédagogique pour enregistrer les vitesses dans les deux sens de circulation et affichage de la vitesse à laquelle les véhicules roulent.
- Les données sont ensuite analysées et un retour est fait auprès des riverains.
- Les actions qui s'imposent pour remédier au problème sont mises en place.

À noter : la commune possède quatre radars pédagogiques, jusqu'à présent inutilisés, qui seront déplacés régulièrement sur l'ensemble du territoire communal.



Police Municipale Des missions redéfinies

Depuis plusieurs semaines, la police municipale a mis en place :

- des rondes de nuit réalisées de manière aléatoire ;
- des patrouilles pédestre de vigilance, dans chaque quartier, au contact des habitants.

École de musique SICAS De nouveaux PC



Afin d'anticiper le risque d'un nouveau confinement entraînant la fermeture de l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat, l'École de musique (SICAS) s'est dotée à la fin de l'été de trois ordinateurs portables.

Mis à la disposition des professeurs, ils permettent aujourd'hui une continuité de l'enseignement à distance.

Maison médicale

Comme elle s'y était engagée, Madame le Maire, entourée des adjoints concernés, a rencontré les professionnels de santé engagés dans le projet de maison médicale à Ceyrat.

Sans insister sur des délais parfaitement intenable de ce projet, Anne Marie Picard a précisé de nouveau que le refus de permis de construire résultait de la décision de la Métropole au regard du non-respect du PLU dans cette zone. La société CREADIM n'a pas exercé de recours contre cette décision et s'est même, à notre connaissance, sabordée.

Les élus ont pris acte du souhait des professionnels de ne pas s'inscrire dans un projet public. Ils ont proposé plusieurs pistes dont une à l'initiative du Centre des Sapins qui s'appellera désormais « Centre médical de Ceyrat », selon la décision de son conseil d'administration. Ce projet nouveau, qui repose sur

des évaluations compatibles avec les prix du marché, renforcerait l'émergence d'un ensemble à vocation sanitaire ; il est assorti de conditions qui ne semblent pas insurmontables.



Autre possibilité : celle offerte par le projet de l'avenue de Beaumont décrit à l'occasion de la dernière campagne des municipales et qui reste d'actualité.

C'est maintenant aux professionnels de santé de se positionner, le concours de la commune leur étant acquis pour les accompagner afin de faciliter le montage de leur projet et favoriser l'obtention des participations financières auxquelles ils pourront prétendre.

TRAVAUX D'EXTENSION

École élémentaire de Boisséjour

Démolitions et fondations au programme de l'automne



Pendant l'été, des bâtiments modulaires provisoires ont été installés dans la cour de l'école et place de Nemi grâce à une grue gigantesque. Ils apportent des espaces supplémentaires pour les classes, l'accueil périscolaire et les sanitaires. Le chantier d'extension va en effet se dérouler en site occupé par les enseignants et leurs élèves. Un périmètre protégé est délimité pour que l'école puisse se faire en toute sécurité.

En septembre, les vieux bâtiments et le préau ont été démolis pour laisser place à un futur dallage. Depuis plusieurs semaines, la réalisation de fondations spéciales sous forme de micro-pieux et de longrines vient assurer la stabilité du futur édifice. Bientôt ce sera au tour des réseaux puis de l'élévation des murs. Le chantier d'extension suit son cours. Certaines opérations sont rendues complexes par le caractère resserré du bâti dans le coeur de bourg. Les mesures de sécurité sont adaptées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Des atteintes à la solidité des murs de propriétés voisines ont nécessité le recours à des expertises de nature à retarder les travaux.

Ce projet d'extension de l'école représente un coût global d'environ 1 380 000 € HT, incluant la maîtrise d'œuvre et les travaux. La commune a fait appel à plusieurs financeurs : l'État pour 230 000 € au titre de la DETR, le Conseil Départemental au titre du FIC pour 225 000 €, la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre des programmes Bonus pour 90 000 € et Clermont Auvergne Métropole au titre du fonds de solidarité métropolitain pour 90 000 €. Un complément de financement a été sollicité auprès de la Région qui a réservé à cette demande un accueil attentif. La nouvelle équipe en a aussi profité pour inscrire au budget 2021 l'achat des équipements des nouvelles salles, que nos prédécesseurs avaient oublié de prévoir.

PÊLE-MÊLE L'INFO EN BREF

BULLETIN MUNICIPAL

La défaillance de l'entreprise choisie par l'ancienne municipalité pour l'impression du bulletin (dossier qui fait encore l'objet d'un recours) nous impose de lancer une nouvelle consultation.

Encore un peu de patience, le nouveau bulletin municipal devrait arriver dans vos boîtes aux lettres en février.

D'ici là, n'hésitez pas à consulter le site internet ou la page Facebook de la commune :

- www.ceyrat.fr

- www.facebook.com/villedceyrat

COFFRETS GOURMANDS

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des Anciens offert par la commune aux Ceyratois âgés de 70 ans et plus ne pourra pas avoir lieu en décembre 2020. Difficile de ne pas regretter ce moment de convivialité partagé pour les fêtes de fin d'année. Les élus de l'équipe municipale et du CCAS se sont donc mobilisés pour les 1100 aînés de la commune et leur livrer à domicile entre le 10 et le 17 décembre un coffret gourmand de Noël réalisé par un groupement de producteurs du Sud-Ouest.

RENSEIGNEMENTS : Service social au **04.73.61.57.09** ou à ccas@ceyrat.fr

HAPPY VISIO CONTINUE !

Happy Visio continue ! La plateforme numérique dédiée aux seniors propose gratuitement aux Ceyratois des conférences, cours et ateliers en ligne avec le code happy63. En direct ou en replay connectez-vous sur

www.happyvisio.com

LIEN SÉNIORS

En période de confinement comme en période de canicule, le risque d'isolement pour les personnes âgées ou handicapées existe doublement. En cas de difficulté vous pouvez appeler en Mairie pour joindre le **CCAS au 04.73.61.57.09**.



Aménagement de l'îlot de la Varenne

La commune entend réhabiliter un espace situé impasse de la Varenne, dans le bourg de Ceyrat, pour en faire un espace public.

Les échanges de parcelles et les acquisitions nécessaires à la réalisation du projet sont achevés. Un premier chiffrage estimatif de l'opération a été établi à hauteur d'environ 100 000 € HT. Plusieurs demandes de subventions auprès de l'État et de la Région ont été déposées. La phase opérationnelle de travaux

interviendra au 2^e trimestre 2021. Dans le cadre de la préfiguration du conseil des quartiers, qui interviendra en début d'année 2021, une réunion d'échanges et de concertation a été organisée avec l'association de riverains "En vert et pour nous tous". Les objectifs du projet sont d'ordre fonctionnel et esthétique. Il s'agit de traiter un site qui est visible depuis le

carrefour de deux rues traversantes du bourg. Dans la rue voisine, s'élève un petit édifice à caractère religieux, la Chapelle Notre Dame de la Délivrance, tandis que la rue adjacente aboutit à la zone de jardins qui ceinture le bourg de Ceyrat. En améliorant la qualité du cadre de vie, le projet rend cet espace, jusqu'alors privé, aux habitants. Il permet :

- d'ouvrir l'îlot en créant une allée piétonne traversante dont l'accessibilité sera garantie par une rampe PMR,
- de l'embellir en organisant un jardin d'agrément (plantations, mobilier urbain adapté...) et un ou deux petits jardins potagers,
- de créer sur le pourtour du jardin une dizaine de places de stationnement, particulièrement utiles dans ce secteur.



TRIBUNES LIBRE EXPRESSION

Cet espace libre d'expression est réservé aux groupes politiques constitués du Conseil Municipal de Ceyrat. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Chères Ceyratoises, chers Ceyratois,

L'année 2020 s'inscrit avec la situation inédite d'une crise sanitaire qui frappe le monde entier, et ses éventuelles conséquences économiques et sociales pour notre communauté. Dans ce contexte, il est indispensable d'être unis, mesurés dans notre jugement, afin de façonner ensemble l'avenir de notre commune.

À Ceyrat, l'élection municipale de juin dernier a donné une majorité de 62,08 % des suffrages à notre équipe et plébiscité notre programme. Le constat d'une commune affaiblie, et appauvrie par la gestion municipale des six dernières années, n'a pas arrêté la mise en action des nouveaux élus qui ont commencé à poser les bases d'un futur au service et dans l'intérêt de tous.

Sur le terrain, sans rentrer dans le détail des aménagements réalisés par notre équipe, les études en cours concernent l'environnement, l'enfance, la mobilité, les loisirs, les activités culturelles, sportives et associatives et, pour certaines, appellent le concours de subventions publiques et de fonds européens, qui ont été sollicités.

Ainsi, un cadre pragmatique sans augmentation de nos impôts locaux et une maîtrise des dépenses accompagnent l'essentiel de nos préoccupations : la qualité du service public, les solidarités, la présence auprès des plus fragiles et la sécurité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes et un joyeux Noël.

Le groupe de la majorité municipale

Les Indemnités des élus en hausse globale de 86%

Maire, Adjoints, et Conseillers délégués représentent 145 000€ d'indemnités par an au lieu de 78 000€ précédemment, plus 402 000€ en 6 ans. Pour AM Picard en tant que Maire, c'est 2,4 fois l'indemnité de L Masselot. Elle perçoit aussi une indemnité de Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole, comme la plupart des Maires de l'agglomération depuis juillet 2020 et une indemnité de Conseiller départemental. Ses indemnités publiques sont supérieures à 5000 € par mois !

Pour en savoir plus sur l'opposition : <https://www.facebook.com/ceyratautrement>.

Liste "Construisons ensemble Ceyrat 2020-2026"